



N°14458*03

AUTORISATION GÉNÉRALE D'EXPORTATION DE L'UNION
(Règlement CE 428/2009 modifié par le règlement UE N°1232/2011)

Exportation de biens à double usage

1 Exportateur N°SIREN ou SIRET	2a. Numéro d'autorisation 2b. Type d'autorisation demandée <input type="checkbox"/> EU001 <input type="checkbox"/> EU002 <input type="checkbox"/> EU003 (Exportation après réparation/remplacement) <input type="checkbox"/> EU004 (Exportation temporaire pour exposition ou foire) <input type="checkbox"/> EU005 (Télécommunications) <input type="checkbox"/> EU006 (Produits chimiques)
4. Représentant (si différent de l'exportateur) N°S IREN ou SIRET	3. Autorité de délivrance UNION EUROPÉENNE 5. Service à contacter MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services (DGCIS) Service de l'industrie Service des biens à double usage (<i>Service à compétence nationale</i>) Boite Postale 80001 67, rue Barbès 94201 IVRY-SUR-SEINE (Tél : 01 79 84 34 10 / 01 79 84 34 19)
6. Description des biens et pays de destination. La présente autorisation est valable pour les opérations décrites dans le règlement (CE) N°428/2009 du 5 mai 2009, modifié par le règlement (UE) N°1232/2011 du 16 novembre 2011 (se reporter aux annexes correspondantes en fonction du type d'autorisation demandé en case 2b du présent formulaire). Son utilisation est soumise au respect des conditions et exigences visées dans les règlements susvisés.	
7. Mentions spéciales / Informations complémentaires	
8. Je soussigné (nom et qualité du signataire) m'engage à respecter les conditions d'utilisation de l'autorisation générale d'exportation de l'Union susmentionnées, certifie sincères et véritables les énonciations portées sur la présente demande, et déclare ne pas avoir déposé une demande similaire auprès d'une autre autorité de l'Union européenne. (Date, signature et cachet de la société) Le	
9. Réserve à l'administration	

NOTICE EXPLICATIVE

Concernant l'autorisation générale d'exportation de l'Union

1 – GÉNÉRALITÉS

Les autorisations générales d'exportation de l'Union sont strictement personnelles et non cessibles. Elles sont caduques en cas de modification de raison sociale de l'opérateur.

- 1.1. Le formulaire doit être rempli en français, lisiblement et de façon indélébile, éventuellement à la main. Dans ce cas, il est à remplir à l'encre et en caractères d'imprimerie. Quel que soit le procédé utilisé, il ne doit comporter ni rature, ni grattage, ni surcharge, ni autre altération.
- 1.2. Il convient de :
- s'assurer que le formulaire est établi en autant d'originaux que nécessaire **au minimum 3 exemplaires** (imprimés recto-verso), **au maximum 10 exemplaires** ;
 - s'assurer que tous les exemplaires sont parfaitement lisibles et remplis conformément aux indications portées ci-dessous ;
 - dater, signer les engagements sur l'ensemble des exemplaires en indiquant le nom et la qualité du signataire, sans oublier d'apposer le cachet commercial (case 8).
 - joindre une lettre de présentation mentionnant **le nombre de licences à délivrer, les bureaux de douane sollicités** (*le nombre de licences demandées doit être égal au nombre de bureaux de douane*) et **un KBIS de moins de 3 mois**.
 - Il est rappelé que pour **les biens de cryptologie** une lettre d'engagement « de fourniture de la liste des clients servis et des quantités livrées » et une lettre d'engagement « de déclaration d'exportation de biens de cryptologie » doivent être annexées à la demande d'autorisation.

2 – RUBRIQUES

Case 1. **Exportateur** : indiquer le nom ou la raison sociale et les coordonnées complètes (N° de SIRET, adresse, téléphone, courriel) de l'opérateur demandeur de l'autorisation d'exportation.

Case 2a. **Numéro d'autorisation** : réservé à l'administration.

Case 2b. **Type d'autorisation demandé** : Cocher le type d'autorisation (un seul type)

Case 3. **Autorité de délivrance** : communauté européenne.

Case 4. **Représentant** : (si différent de l'exportateur) indiquer le nom ou la raison sociale du représentant et ses coordonnées complètes (N° de SIRET, adresse, téléphone, courriel).

Case 5. **Service à contacter** : réservé à l'administration.

Case 6. **Description des biens et pays de destination** : ne rien inscrire dans cette rubrique.

Case 7. **Mentions spéciales / informations complémentaires** à remplir le cas échéant.

Case 8. Indiquer le nom et la qualité du signataire de la demande, dater, signer la demande et apposer le cachet de l'opérateur.

Case 9. Réservé à l'administration.